6. MISE EN OEUVRE

6.1 IMAGE DIRECTRICE

1. Informer la population

URBANISATION

2. Engager une étude de plan de site / plan de quartier pour le village de Bardonnex

3. Définir l'avenir du site patrimonial de Compesières

4. Construire la nouvelle école communale

5. Mettre en oeuvre le plan de site de Landecy

6. Etablir une étude directrice pour Croix-de-Rozon

DÉPLACEMENTS

7. Favoriser la mobilité douce

8. Poursuivre la modération de la circulation

9. Restreindre le trafic de transit

10. Améliorer la desserte par les transports collectifs

ESPACE RURAL

11. Poursuivre le travail du réseau agro-environnemental

12. Restaurer les milieux arborés

13. Coordonner et maîtriser le développement de l'agriculture spéciale

14. Créer une zone sportive communale

IMAGE DIRECTRICE

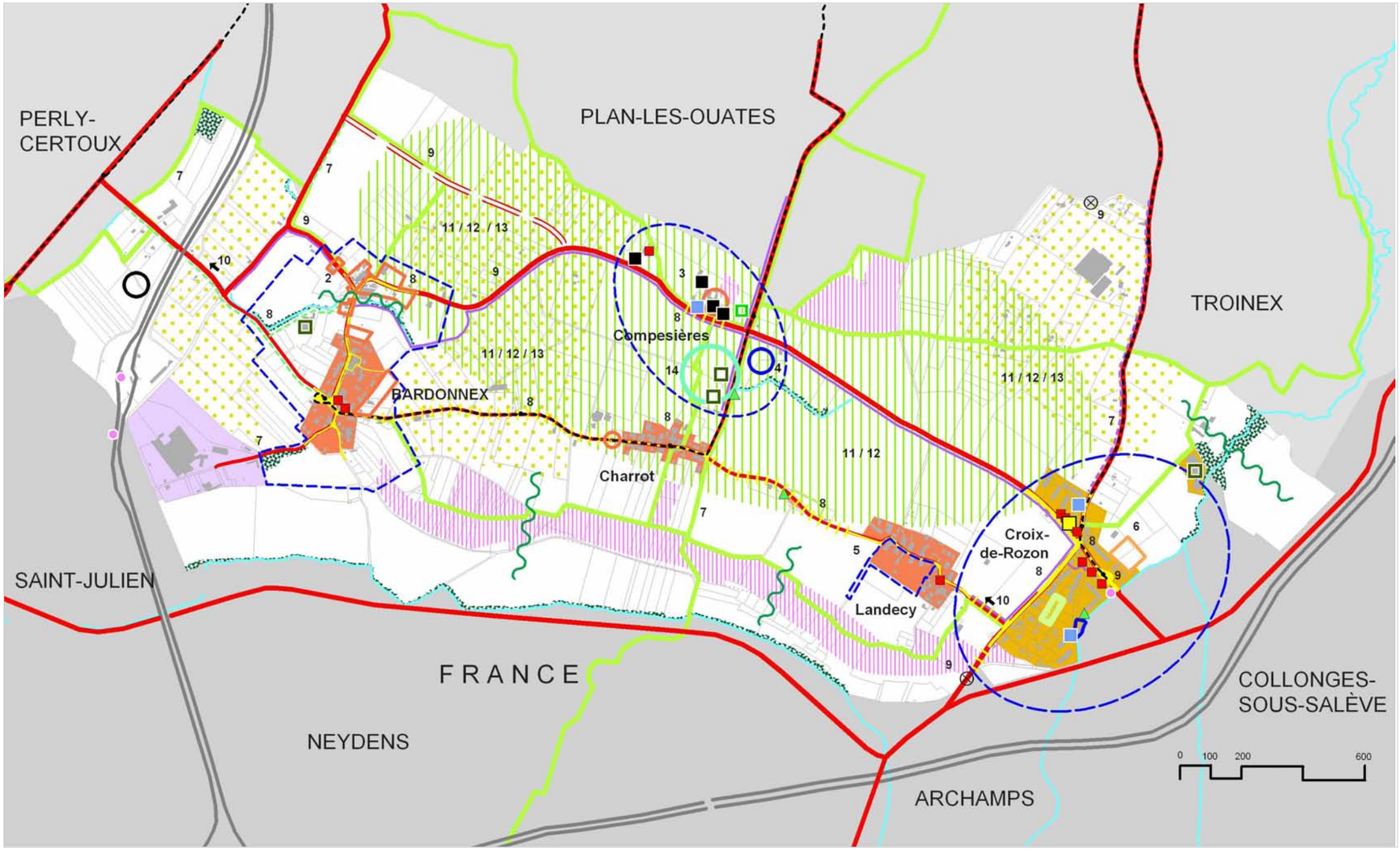

- zone 4B protégée existante
- zone 4B développement existante
- déclassement en zone 4B protégée proposé
- déclassement en zone 4B de développement à étudier
- déclassement en zone de sport à étudier
- déclassement en zone de verdure à étudier
- réservation pour l'aire de ravitaillement et repos autoroutier
- réservation pour un équipement public proposée
- périmètres d'étude (PDQ, plan de site)
- secteur pour l'agriculture spéciale à contraintes modérées
- équipement public communal
- équipement scolaire, garderie
- poste
- café-restaurant, commerces
- équipements de sports / loisirs et cimetière
- déchetterie
- douane
- route cantonale suisse et départementale française
- route communale principale suisse
- projet d'évitement de Bardonnex
- réseau TPG actuel
- liaison TC à développer
- restriction de circulation
- arrêt TPG existant
- aménagement cyclable existant
- aménagement cyclable à réaliser
- chemin de randonnée cantonal / transfrontalier
- aménagement pour piétons à réaliser
- aménagement d'espace public et modération de trafic
- projet de modération de trafic
- forêt
- vigne protégée
- cours d'eau
- liaison biologique à préserver
- réseau agro-environnemental à poursuivre
- 1 - 14 fiche d'action (cf. rapport final)

6.2 FICHES D'ACTION

Les principales actions à entreprendre font l'objet de fiches et sont repérées sur l'image directrice.
Leur mise en oeuvre relève de trois grandes catégories:

1. les instruments légaux et réglementaires, qui nécessitent une concertation avec le canton :
   - modifications de zone, à replacer dans une stratégie globale à l'échelle de la commune (compensations)
   - plans localisés de quartier, plans localisés agricoles
   - plans de site
   - plan directeur (et plans localisés) des chemins pour piétons

2. les réalisations entreprises par la commune :
   - acquisitions foncières
   - aménagement du domaine public
   - construction de bâtiments communaux

3. les études directrices à diverses échelles qui nécessitent des contacts avec d'autres communes ou des services de l'administration cantonale :
   - une étude directrice transfrontalière
   - une stratégie environnement
   - un concept de modération de la circulation

4. les préavis et les mesures incitatives :
   - préavis communaux sur les demandes en autorisation de construire
   - chartes, mesures incitatives diverses, dont certaines peuvent être envisagées en partenariat avec des services cantonaux ou des associations

FICHES D'ACTION

1. Informer la population

URBANISATION

2. Engager une étude de plan de site / plan de quartier pour le village de Bardonnex

3. Définir l'avenir du site patrimonial de Compesières

4. Construire la nouvelle école communale

5. Mettre en oeuvre le plan de site de Landecy

6. Etablir une étude directrice pour Croix-de-Rozon

DÉPLACEMENTS

7. Favoriser la mobilité douce

8. Poursuivre la modération de la circulation

9. Restreindre le trafic de transit

10. Améliorer la desserte par les transports collectifs

ESPACE RURAL

11. Poursuivre le travail du réseau agro-environnemental

12. Restaurer les milieux arborés

13. Coordonner et maîtriser le développement de l'agriculture spéciale

14. Créer une zone sportive communale

1. INFORMER LA POPULATION

Objectifs

- susciter le débat public
- faire partager à la population les objectifs du plan directeur communal
- intégrer le plus possible les habitants de la commune dans les mesures de mise en oeuvre

Mesures

- organisation d'une séance d'information publique
- présentation de divers aspects du plan directeur communal dans le journal / sur le site internet de la commune
- compte-rendu régulier des actions entreprises dans le journal / sur le site internet de la commune

Page d'accueil du site internet communal

Commune de Bardonnex

Bard'aujourd'hui

Bulletin d'information de la Mairie de Bardonnex - 1100 ex.

Numéro spécial « aménagement »

LE RÔLE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le plan directeur communal a pour horizon le moyen terme (10 à 15 ans). Sa fonction est de donner une vision d'ensemble du développement de la commune, de l'aménagement de son territoire, de ses besoins et des objectifs qu'elle se fixe.

L'objectif principal du plan directeur, c'est de définir une véritable politique d'aménagement. Pour cela, il faut mettre en œuvre notamment trois actions interdépendantes les unes des autres :

- Un vrai projet qui soit l'émanation de la volonté politique dans la définition des objectifs et des enjeux pour l'avenir de la commune. Pour cela, il faut en priorité identifier les atouts, le potentiel ainsi que les faiblesses ou les handicaps de la commune.
- Une concertation efficace à plusieurs niveaux pour assurer que les objectifs ainsi définis s'appuient effectivement sur les forces en présence, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs concernés (habitants, milieux économiques, milieux politiques et administratifs, etc.).
- Un outil de négociation afin de gérer les projets dont les aspects quelquefois divergents génèrent des conflits qui alourdissent et allongent inutilement les procédures.

Le plan directeur doit être un outil qui facilitera la mise en œuvre des mesures d'aménagement dans un climat favorable du fait qu'il aura été fondé sur des bases solides au niveau communal.

Les enjeux de ce plan sont multiples et touchent de nombreux domaines comme l'aménagement du site de Compesières, une nouvelle école, une zone sportive et de loisirs, le trafic, les transports collectifs, le logement, la zone agricole, etc.

Comme vous pouvez le constater, le plan directeur vous concerne obligatoirement sur l'un ou l'autre de ces aspects.

Vous êtes donc tous attendus le jeudi 8 février à 18h.30 à la Salle communale pour une présentation, pour répondre à vos questions, recueillir vos remarques et suggestions afin de compléter le travail déjà effectué au niveau des autorités communales.

Merci de votre active participation.

Alain Walder, maire

Charrot
Landecy
Bardonnex
Compesières
Croix-de-Rozon

Journal communal

Fiche d'action n° 1 de portée générale

« informer la population»

Instances concernées

- Autorités communales
- Mandataires des divers projets

Délai / priorité

de suite

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
www. bardonnex.ch

2. ENGAGER UNE ÉTUDE DE PLAN DE SITE / PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER POUR LE VILLAGE DE BARDONNEX

Objectifs

- Préserver les qualités du village historique

- Accueillir de nouveaux habitants

- Respecter le rapport actuel au grand paysage

Mesures

- établissement d'un plan de site* ou d'un plan directeur de quartier
- déclassement du hameau de Bardonnex en zone hameau
- déclassements de la zone agricole en zone 4B protégée (route de Cugny, route de Bardonnex, chemin du Maraîchet)
- création d'une zone de verdure au centre du village (césure du nant du Maraîchet)
- création de zones de bois et forêts selon le relevé du DNP

* Le plan de site, éventuellement assorti d'un règlement, détermine notamment:
a) les mesures propres à assurer la sauvegarde ou l'amélioration des lieux, telles que: maintien de bâtiments existants, alignements aux abords de lisières de bois et forêts ou de cours d'eau, angles de vue, arborisation;
b) les conditions relatives aux constructions, installations et exploitations de toute nature (implantation, gabarit, volume, aspect, destination);
c) les cheminements ouverts au public ainsi que les voies d'accès à un site ou à un point de vue;
d) les réserves naturelles.
(L 4 05 Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites LPMNS, section 2, art. 38 à 41)

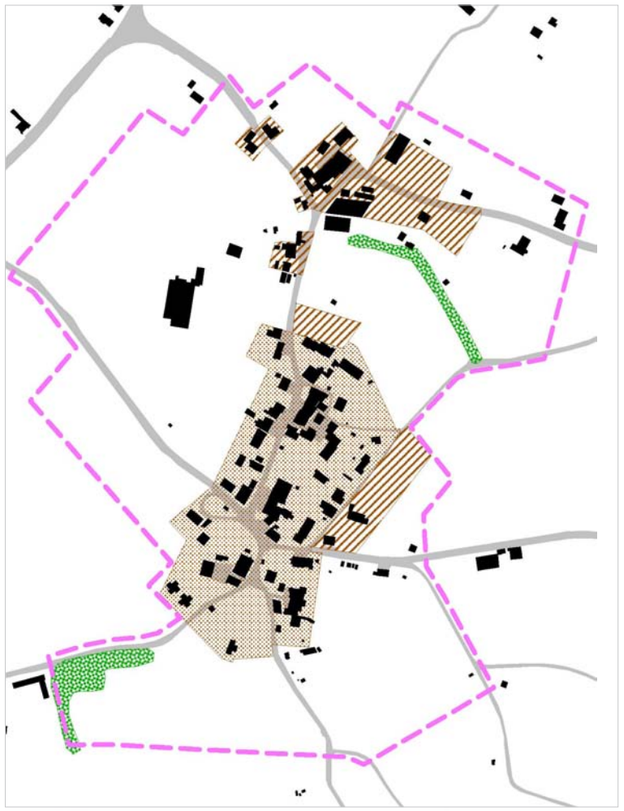

En haut, le chemin du Maraîchet avec le site d'une possible extension

En bas, le hameau de Bardonnex, à déclasser

Fiche d'action n° 2 sur le thème de l'urbanisation

« engager une étude de plan de site / plan directeur de quartier pour Bardonnex »

Instances concernées

- Autorités communales
- Service des monuments et des sites SMS / DCTI
- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT

Délai / priorité

durant la législature 2007 - 2011

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages 87 - 95

3. DÉFINIR L'AVENIR DU SITE PATRIMONIAL DE COMPESIÈRES

Objectifs

- Développer un projet pour la transformation du site de Compesières, centre civique de la commune, dans le respect de son importance patrimoniale

Mesures

- élaboration d'un plan de maintenance, de requalification et de développement d'un périmètre comprenant le site de la Commanderie et celui du centre communal
- établissement d'un plan de site avec une modification de zones

Vue du site de la Commanderie de Compesières

Etude pour l'élaboration d'un plan de maintenance, de requalification et de développement du périmètre de Compesières (Atelier d'architecture et d'urbanisme J.J. Oberson).
Hypothèse juin 2006

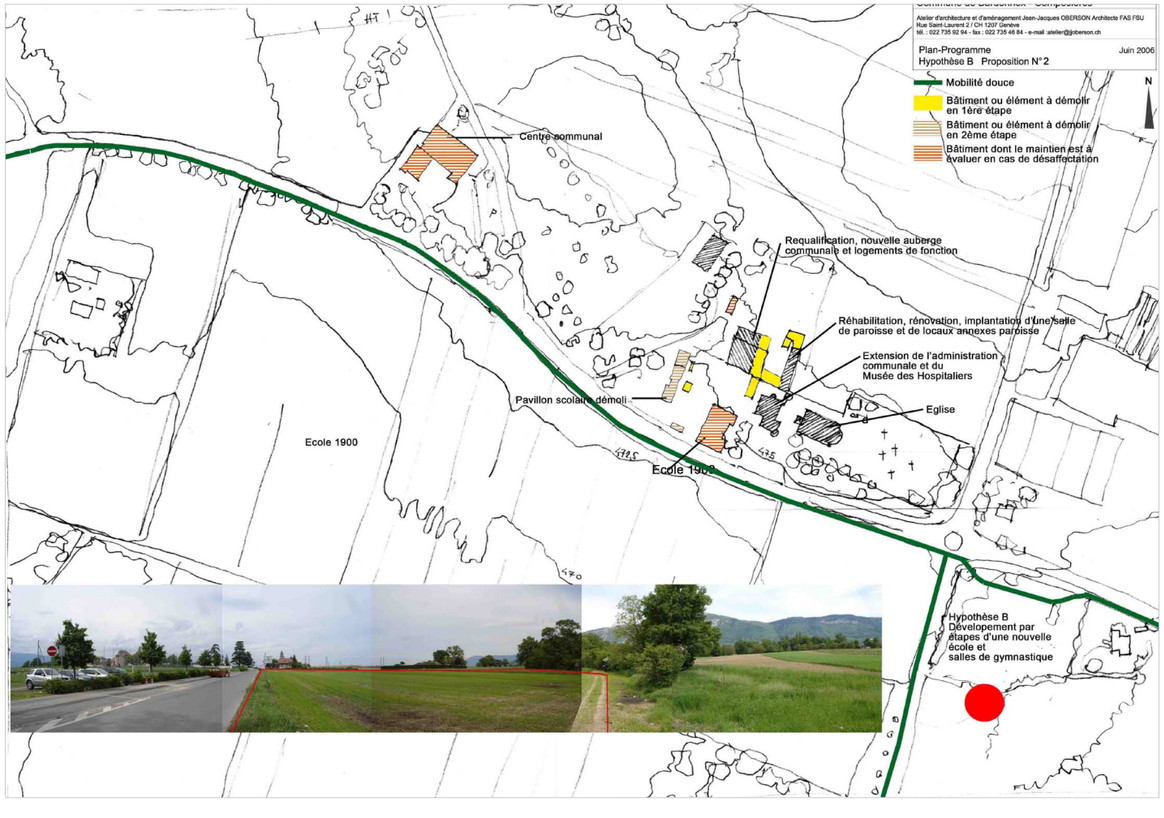

Fiche d'action n° 3 sur le thème de l'urbanisation

« définir l'avenir du site patrimonial de Compesières »

Instances concernées

- Autorités communales
- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Direction du patrimoine et des sites DPS / DCTI
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT
- Commission fédérale nature et paysage

Délai / priorité

- plan de maintenance, de requalification et de développement: étude en cours
- plan de site: 2007

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages 97 - 109

4. CONSTRUIRE LA NOUVELLE ÉCOLE COMMUNALE

Objectifs

- regrouper l'ensemble des classes en un lieu unique dans le secteur de Compesières
- respecter les normes en vigueur en matière d'équipement scolaire

Mesures

- identifier le site d'implantation de la future école, dans le cadre de l'étude sur Compesières
- engager la procédure de déclassement
- établir un projet d'école

Ecole primaire de Compesières, en haut
Baraquements provisoires accueillant des classes, en bas

Ecole primaire de Croix-de-Rozon

Site potentiel de la nouvelle école

Fiche d'action n° 4 sur le thème de l'urbanisation

« construire la nouvelle école communale »

Instances concernées

- Autorités communales
- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Direction du patrimoine et des sites DPS / DCTI
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT
- Direction de l'enseignement primaire / DIP

Délai / priorité

- plan de maintenance, de requalification et de développement: étude en cours
- plan de site : 2007
- projet de déclassement: 2007 - 2008
- projet d'école: dès déclassement

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages 97 - 109

5. METTRE EN OEUVRE LE PLAN DE SITE DE LANDECY

Objectifs

- Préserver le site de Landecy dans ses caractéristiques bâties et paysagères

- Mettre en place des règles claires pour d'éventuelles nouvelles constructions

Mesures

- adoption du plan de site de Landecy

Projet de plan de site de Lancy, 20 juin 2005 (procédure en cours)

Fiche d'action n° 5 de portée générale

« mettre en oeuvre le plan de site de Landecy »

Instances concernées

- Service des monuments et des sites SMS / DCTI
- Autorités communales

Délai / priorité

en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 111 - 119

6. ÉTABLIR UNE ÉTUDE DIRECTRICE POUR CROIX-DE-ROZON

Objectifs

- Renforcer l'identité du village par un projet des espaces publics

- Maîtriser le développement par un aménagement concerté avec Collonges-sous-Salève

Mesures

- établissement d'un plan directeur de quartier

Chemin du Pont-de-la-Fin, Croix-de-Rozon

Chemin d'Archamps, Croix-de-Rozon

périmètre d'une étude directrice
périmètres des PLQ en vigueur
zone 4B de développement existante
zone 4B de développement à étudier
réservation pour un équipement public à étudier
zone de verdure à étudier
zone d'affectation à déterminer (étude en cours)

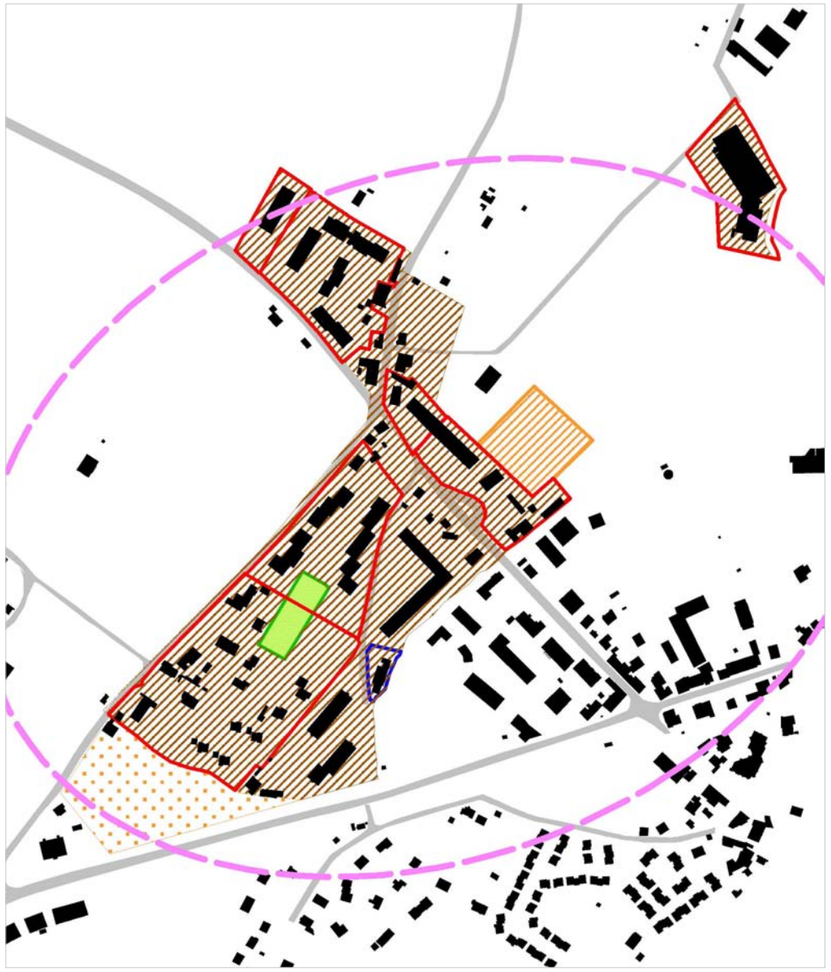

Fiche d'action n° 6 sur le thème de l'urbanisation

« établir une étude directrice pour Croix-de-Rozon »

Instances concernées

- Autorités communales
- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Commune de Collonges-sous-Salève

Délai / priorité

durant la législature 2007 - 2011

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 121 - 129

7. FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

Objectifs

- Améliorer les relations entre les villages

- Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

- Mettre en valeur le patrimoine paysager de la commune et ses voies de communication historiques

Mesures

- établissement d'un plan directeur des chemins pour piétons

- aménagement du chemin du Gratillet en direction de la route de St-Julien

- réalisation des maillons manquants des itinéraires de randonnée prévus par le plan directeur cantonal des chemins de randonnée

- suivi du dossier de l'aménagement d'une piste cyclable sur la route d'Annecy

- intervention auprès du canton pour l'aménagement de la route de Bardonnex

- intégrer le chemin de Verbant dans le réseau des itinéraires cyclables

- établissement d'un plan de gestion pour le stationnement des promeneurs

En haut, le chemin de la Checande

A gauche, le long du nant du Maraîchet

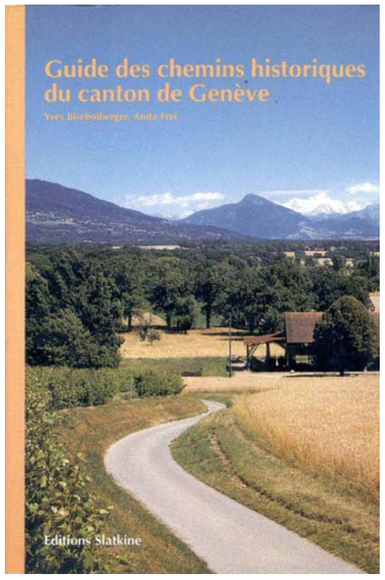

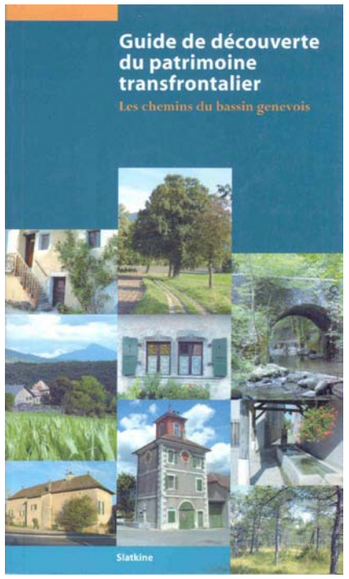

Fiche d'action n° 7 sur le thème des déplacements

« favoriser la mobilité douce »

Instances concernées

- Autorités communales
- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Office cantonal de la mobilité OCM / DT

Délai / priorité

de suite

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 142 - 148

8. POURSUIVRE LA MODÉRATION DE LA CIRCULATION

Objectifs

- Améliorer la sécurité dans les villages et sur le réseau communal

Mesures

- amélioration de la modération du trafic à Charrot (étude en cours)

- modération de la circulation et réduction de la vitesse sur la route de Fémé et la route de Foliaz entre Landecy et Bardonnex

- modération de la circulation à compléter sur la route d'Annecy dans la traversée de Croix-de-Rozon

- changement du régime de priorité au carrefour route d'Annecy / route du Prieur (priorité route du Prieur)

Traversée du village de Charrot

Village de Bardonnex

Fiche d'action n° 8
sur le thème des déplacements

« poursuivre la modération de la circulation »

Instances concernées

- Autorités communales
- Office cantonal de la mobilité OCM / DT
- Service des monuments et sites SMS / DCTI
- Domaine nature et paysage DNP / DT

Délai / priorité

en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 135 - 139

9. RESTREINDRE LE TRAFIC DE TRANSIT

Objectifs

- Gérer le transit dans les localités
- Eviter la percolation du trafic de transit sur les chemins de campagne

Mesures

- dissuasion du transit par la douane de Croix-de-Rozon, par une modération de la circulation et la valorisation de l'espace public entre le giratoire et le carrefour RD 206 (étude à réaliser en coordination avec Collonges)

- restrictions de circulation au chemin d'Humilly

- changement du statut de la route de Cugny entre le chemin des Chouettes et le hameau de Bardonnex, et de la route de Bardonnex entre le hameau et le chemin du Rouet (de route cantonale à route communale)

- évitement du hameau de Bardonnex par l'aménagement du chemin des Chouettes et du chemin de Pierre-Grosse pour le transit (à évaluer selon options d'urbanisation de ce secteur)

- maintien de la barrière à la douane de Landecy

- soutien à la variante de desserte douane de Pierre-Grand - route de Drize, avec raccordement à l'autoroute A40 du pied du Salève

Chemin des Chouettes

Chemin des Remparts

Fiche d'action n° 9
sur le thème des déplacements

« restreindre le trafic de transit »

Instances concernées

- Autorités communales
- Office cantonal de la mobilité OCM / DT
- Commune de Collonges-sous-Salève

Délai / priorité

en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 135 - 139

10. AMÉLIORER LA DESSERTE PAR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Objectifs

- Améliorer la desserte de l'ensemble de la commune par les transports collectifs

- Améliorer les fréquences

- Favoriser le report modal pour le trafic transfrontalier

Mesures

- projet de prolongement de la ligne 44 jusqu'à Landecy

- étude d'un rabattement des transports collectifs sur la route de St-Julien

- discussion sur l'amélioration du report modal à la frontière avec Collonges-sous-Salève

Terminus de la ligne 46 au village de Bardonnex

Fiche d'action n° 10 sur le thème des déplacements

« améliorer la desserte par les transports collectifs »

Instances concernées

- Autorités communales
- Office cantonal de la mobilité OCM / DT
- Commune de Collonges-sous-Salève

Délai / priorité

- étude bus Landecy: en cours
- durant la législature 2007 - 2011

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 140 - 141

11. POURSUIVRE LE TRAVAIL DU RÉSEAU AGRO-ENVIRONNEMENTAL

Objectifs

- Préserver et renforcer la dimension paysagère et environnementale de l'espace rural de Bardonnex

- Consolider les acquis de la première phase de mise en oeuvre

- Préserver et renforcer les corridors biologiques, notamment transfrontaliers

- Relever le défi de la mise en place d'une zone agricole spéciale

- Soutenir l'animation du réseau

Mesures

- établissement du programme de la deuxième phase (2007 - 2011)

- valorisation des fruits des vergers de Bardonnex

- intégration des contraintes liées à des formes de production non-traditionnelles

Réseau agro-environnemental de Compesières

Le Réseau agro-environnemental de Compesières 2002 - 2006

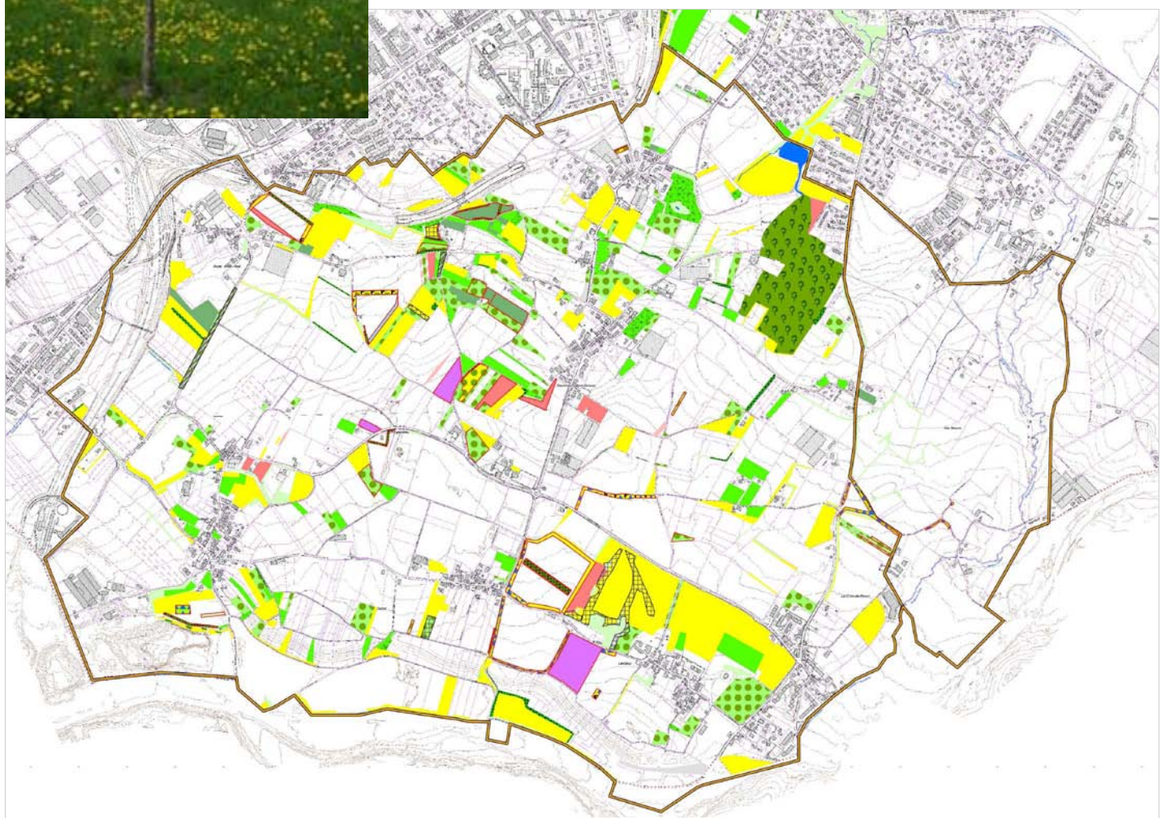

Fiche d'action n° 11
sur le thème de l'espace rural

« poursuivre le travail du réseau agro-environnemental »

Instances concernées

- Agriculteurs de la commune
- Propriétaires
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT
- Autorités communales

Délai / priorité

en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 157 - 161

12. RESTAURER LES MILIEUX ARBORÉS

Objectifs

- Préserver et entretenir le patrimoine arboré de la commune

Mesures

- réhabilitation de l'allée historique de la route de Bardonnex

- revitalisation des lignes d'arbres

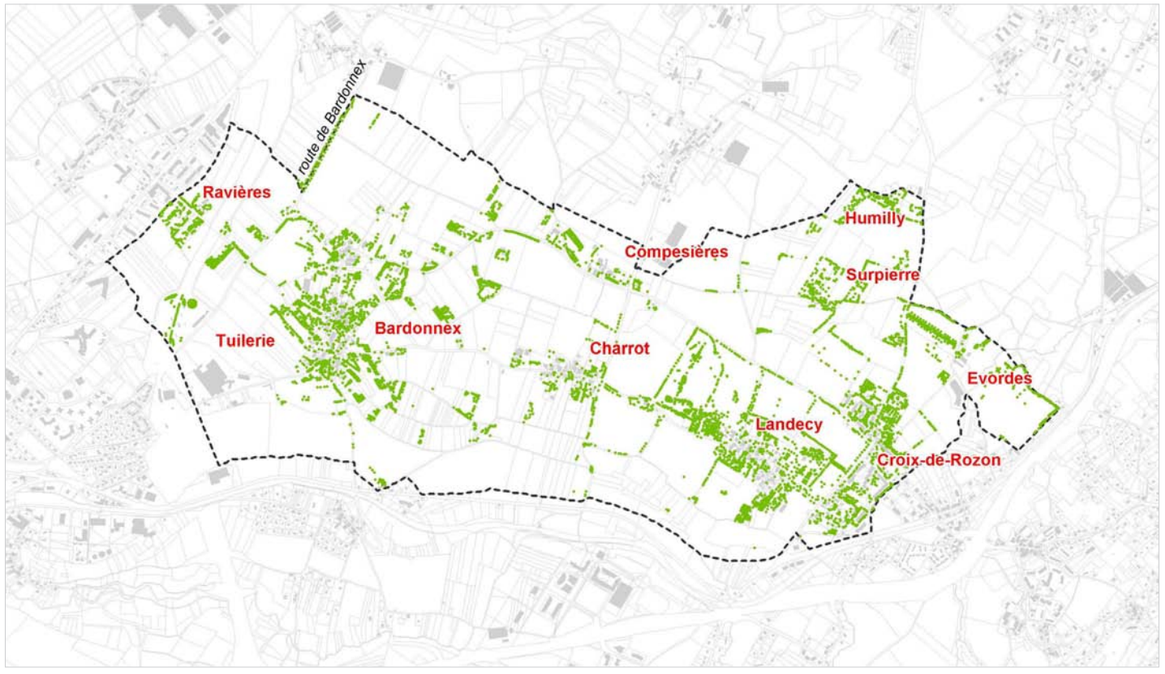

Carte de l'arborisation de Bardonnex

La route de Bardonnex et son alignement de poiriers

Fiche d'action n° 12 de portée générale

« restaurer les milieux arborés »

Instances concernées

- Autorités communales
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT
- Propriétaires

Délai / priorité

en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 151 - 155; 157 - 161

13. COORDONNER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SPÉCIALE

Objectifs

- Garantir la pérennité et l'évolution de l'activité agricole dans le respect du paysage et du patrimoine naturel

Mesures

- suivi du dossier

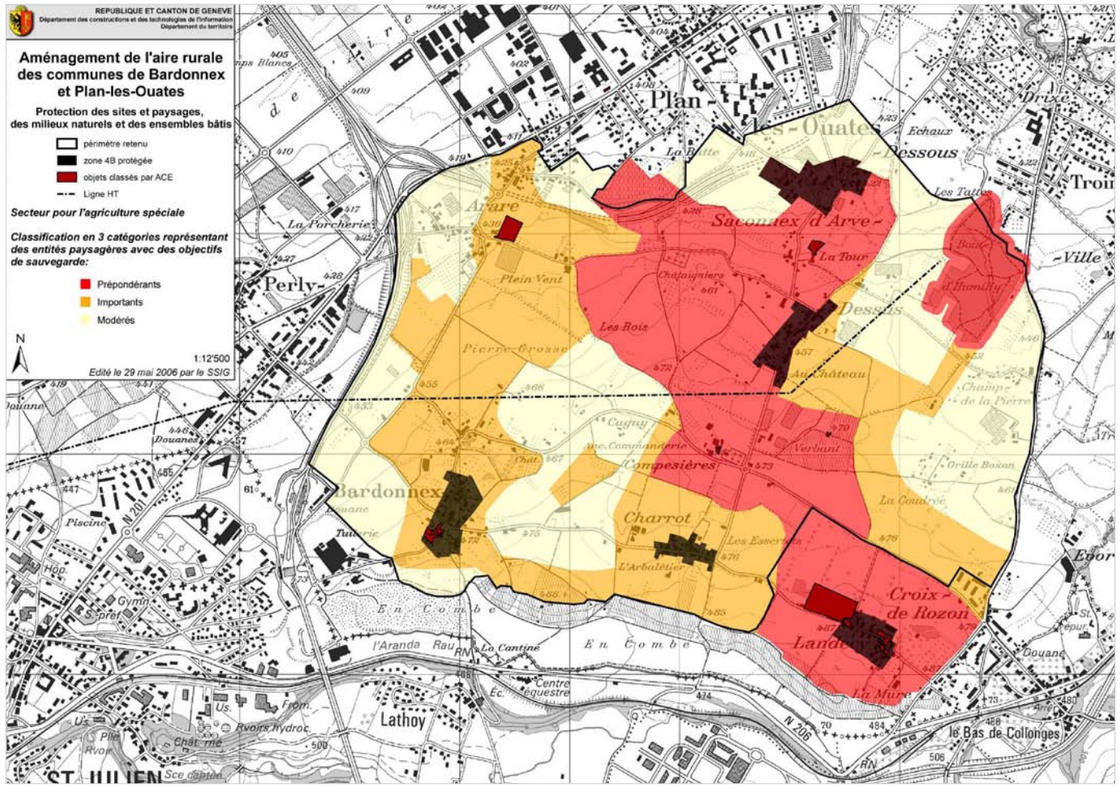

Fiche d'action n° 13 sur l'espace rural

« coordonner et maîtriser le développement de l'agriculture spéciale »

Instances concernées

- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Agriculteurs
- Autorités communales

Délai / priorité

- en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages : 163 - 164

14. CRÉER UNE ZONE SPORTIVE COMMUNALE

Objectifs

- Répondre aux besoins de la commune en équipements sportifs

Mesures

- établissement d'un projet d'ensemble
- modification de zones dans le cadre du plan de site de Compesières

Terrains de sport dans la combe de Charrot

Fiche d'action n° 14 sur l'espace rural

« créer une zone sportive communale »

Instances concernées

- Direction de l'aménagement du territoire DAT / DT
- Direction du patrimoine et des sites DPS / DCTI
- Service de l'agriculture SAGE / DT
- Domaine nature et paysage DNP / DT
- Autorités communales

Délai / priorité

- plan de site : 2007

A consulter

Plan directeur communal, rapport final
pages: 97 - 109; 131